



EUROPEAN UNION



EU MISSIONS

CLIMATE-NEUTRAL & SMART CITIES
Concrete solutions for our greatest challenges



#EUmissions #HorizonEU #MissionCities

FAASST NEWS #4

Lettre d'information trimestrielle du projet FAASST



FAciliter, **Acc**élérer, **Sout**enir et **Suiv**re la Transition





Sommaire

2

FAASST, On fait le point

3

Un label et une inauguration !

4

Les ateliers Villes Jumelles

5

Le “Handbook” : un outil pour réussir
la coopération territoriale

6

FAASST : Un projet pensé pour durer

7

Agenda



FAASST, On fait le point

Le programme FAASST, lancé en 2022 dans le cadre du Pilot Cities Programme de NetZeroCities, est arrivé à son terme le 30 mai 2025. Après **deux ans d'expérimentation et de coopération territoriale**, cette dernière lettre d'information revient sur les jalons qui ont marqué l'initiative et sur les outils qui vont perdurer, dans le droit fil de l'engagement collectif souligné dans nos précédentes éditions.

Au fil de ce numéro, vous découvrirez d'abord que Dijon métropole vient d'obtenir le label européen « Climate-Neutral and Smart City », distinction qui consacre les choix structurants opérés depuis de nombreuses années. Vous découvrirez ensuite que Dijon métropole a mis à profit le temps du projet pour la mise au point d'un guide méthodologique qui décrit les enjeux de conception et d'animation des transitions sur le territoire.

L'article suivant rendra compte des ateliers organisés avec les villes jumelles de Gabrovo et Matosinhos, dont les échanges ont permis de consolider le travail sur la gouvernance territoriale.

Enfin, nous dresserons le bilan de la durabilité du dispositif, en montrant comment les outils que sont la SEM Énergies, la Plateforme Énergie-Climat et le Contrat métropolitain permettront de poursuivre la dynamique enclenchée.

Cette clôture n'est pas une fin, mais l'ouverture d'un nouveau cycle où les réalisations du projet FAASST serviront de socle aux futures avancées de la transition dijonnaise. La gouvernance territoriale, le montage des projets de coopération et la structuration des actions de financement structureront l'action environnementale.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble des partenaires institutionnels et privés, aux chargés de mission, ainsi qu'aux équipes techniques qui ont accompagné chaque étape du projet. Nous exprimons également notre gratitude à la Commission européenne, dont le soutien financier et méthodologique a joué un rôle déterminant dans la réussite du projet FAASST.

Bonne lecture de ce numéro spécial et à **très bientôt pour suivre, sous d'autres formes, la trajectoire de neutralité climatique engagée pour notre territoire !**

Un label et une inauguration !

Le 7 mai 2025, lors de la conférence européenne des Mission Cities à Vilnius, Jean-Patrick Masson, vice-président en charge de la transition écologique, a reçu, au nom de Dijon métropole, le label « Climate-Neutral and Smart City ». Cette décision de la Commission européenne, portée par le programme NetZeroCities, consacre les efforts engagés depuis plus d'une décennie pour décarboner le territoire et améliorer la qualité de vie des habitants.

Une reconnaissance stratégique

Ce label conforte et valoriser la position de Dijon comme l'une des deux premières métropoles françaises « villes pilotes » de la Mission européenne. Il ouvre un accès privilégié aux financements européens et à un réseau de 100 villes engagées pour la neutralité climatique d'ici 2030. Il crédibilise la stratégie locale auprès des partenaires publics et privés qui souhaitent s'associer à la transition.

FAASST : la cheville ouvrière de la neutralité

Le projet FAASST constitue le moteur territorial décarboné de cette ambition. Au cœur du Pilot Cities Programme, il a permis de concevoir un Opérateur de massification permettant de structurer et de massifier l'approche du financement des projets de production d'énergie renouvelable et de la transition.

Le projet Response – préfigurateur de la dynamique FAASST

Cette dynamique a franchi une nouvelle étape avec l'inauguration, en mai 2025, du projet européen RESPONSE dans le quartier Fontaine-d'Ouche : premier quartier rénové à énergie positive d'Europe, capable de produire 120 % de ses besoins grâce à 10 000 m² de panneaux photovoltaïques, à un réseau de chaleur optimisé et à des batteries. Véritable démonstrateur à taille réelle, RESPONSE préfigure le rôle de l'Opérateur de massification des projets de FAASST : mutualiser financements et savoir-faire pour diffuser, à l'échelle de toute la métropole les solutions techniques et économiques qui concourent à faire de Dijon un territoire neutre en carbone.





Les ateliers Villes Jumelles

Dans le cadre du programme FAASST, Dijon métropole a conduit, depuis novembre 2024, une série de trois ateliers avec ses villes jumelles, Gabrovo (Bulgarie) et Matosinhos (Portugal). Cet échange, intégré au programme de jumelage des Villes pilotes, poursuivait un objectif clair : soumettre la méthode dijonnaise de gestion de la transition à l'examen de partenaires européens et l'enrichir de leurs avis et leurs retours d'expérience.

Une méthode partagée

Chaque session a été l'occasion d'évoquer le Handbook : six modules décrivant pas à pas la méthode de conception et d'animation de la transition. Les partenaires ont d'abord discuté de la matrice de management, qui détaille les tâches opérationnelles (animation, collecte d'information, gestion de portefeuille, évaluation), et les moyens à mobiliser (ressources humaines, outils numériques et cadres d'animation).

Cartographier les capacités locales

Le second atelier a porté sur l'organisation opérationnelle. Dijon a présenté son système de pilotage de la transition, articulé autour des capacités humaines, juridiques, techniques et financières ; cette grille d'analyse a ensuite été utilisée par Gabrovo et Matosinhos pour dresser l'inventaire de leurs propres moyens. L'exercice a mis en évidence la convergence des besoins : gouvernance transversale, sécurisation budgétaire pluriannuelle et outils de suivi en temps réel.

Vers un bilan commun

Un dernier rendez-vous, qui s'est déroulé le 17 juin 2025, a permis à chaque ville d'exposer l'avancement dans ses projets et de donner son avis sur la pertinence de la méthode au regard de ses enjeux spécifiques. Les conclusions permettront de challenger la vision portée par Dijon métropole et le cas échéant compléter le Handbook.

Une valeur ajoutée tangible

En confrontant ses outils, Dijon s'assure que son dispositif demeure robuste, transférable et adaptable. Les avis des villes jumelles challengent la démarche et permettent d'identifier les ajustements nécessaires pour garantir la robustesse de la démarche. Ainsi, les ateliers constituent un maillon essentiel de la durabilité du projet : ils transforment une expérience locale en référence européenne, prête à inspirer d'autres territoires engagés sur la voie de la neutralité climatique.





Le “Handbook” : un outil pour réussir la coopération territoriale

Fruit de deux années de capitalisation au sein du projet FAASST, le **Handbook réunit en un seul document la méthode de conception et d’animation de la transition à l’échelle métropolitaine**. Conçu d’abord pour guider l’équipe en charge de travailler sur les enjeux de cette transition, il a vocation à s’adresser à l’ensemble des services de Dijon métropole, voire aux collectivités européennes désireuses de structurer, financer et piloter une stratégie climat biodiversité ambitieuse.

Une architecture en six modules

Organisé autour de six « Work Packages » (WP1 à WP6), le guide déroule pas à pas la démarche : élaboration du diagnostic partagé, définition des objectifs stratégiques, animation des instances, constitution des portefeuilles de projets, mise en place du système de suivi-évaluation et boucles d’amélioration continue. Chaque module détaille les fiches-méthodes, les ressources humaines nécessaires, les outils numériques recommandés et les dispositifs juridiques ou financiers mobilisables.

La coopération comme fil conducteur

Le Handbook démontre qu’un Plan Climat ne peut réussir sans une gouvernance ouverte et coopérative : comités techniques, ateliers thématiques, contrat métropolitain pour le climat et la biodiversité, groupes d’élus référents et plateformes citoyennes forment un écosystème où chaque acteur trouve sa place. La matrice de management proposée précise les rôles, les calendriers et les indicateurs, garantissant la cohérence des actions et la convergence des budgets.

Un outil pensé pour durer

Au-delà de la clôture du projet FAASST, le Handbook restera la référence méthodologique de l’action territoriale : il alimente déjà la montée en puissance de la Collectivité pour organiser le pilotage opérationnel.





FAASST : Un projet pensé pour durer

Depuis son lancement, le projet FAASST se distingue par sa volonté d'inscrire la transition de Dijon métropole dans le temps long. Développé en cohérence avec les enjeux européens de neutralité climatique, le programme a permis de structurer les fondations d'un dispositif évolutif et mesurable, capable de produire des résultats bien au-delà de la décennie (travail en portefeuilles de projets, projets de coopération, Contrat Climat et Biodiversité, Plan Investissement Territorial, SEM Energies).

Une gouvernance qui s'enracine

Le Contrat Métropolitain Climat et Biodiversité, signé en septembre 2024 avec une première vingtaine de partenaires publics et privés, bientôt renforcé par une nouvelle vague attendue cet automne, permet de donner de la visibilité sur les actions contributives à l'adaptation et à l'atténuation, et de faire émerger les projets de coopération du territoire.

Des outils pérennes au service de l'action

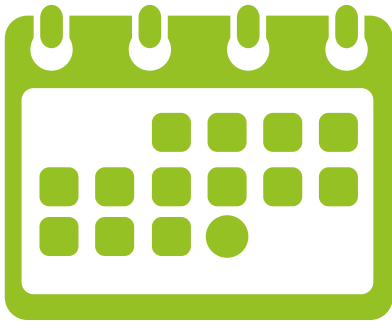
Pour transformer la stratégie en réalisations concrètes, Dijon métropole s'est dotée d'instruments conçus pour durer. La Société d'Économie Mixte Énergies, créée en 2025, vise à développer un portefeuille d'environ 350 GWh/an de projets de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque et chaleur). En parallèle, la Plateforme Énergie-Climat recueille et analyse en temps réel les données de consommation et de production d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre du territoire, offrant une boussole partagée pour orienter les investissements et mesurer l'impact collectif des actions.

Un apprentissage européen continu

Dijon échange régulièrement avec des villes européennes, les villes jumelles, Gabrovo et Matosinhos, mais aussi d'autres villes travaillant sur la structuration du financement des projets de la transition comme Bristol, Lund ou Leuven. En confrontant ses méthodes à celles de ses pairs, Dijon renforce la robustesse des solutions conçues dans le cadre du projet FAASST et qui prolongeront l'effort au-delà du calendrier du projet.

Cap sur la décennie suivante

En s'appuyant sur la construction d'un écosystème de partenaires mobilités, la démarche du projet FAASST a considérablement enrichi la structuration du Climate City Contract et va permettre de poursuivre le travail avec un cadre structuré sur les prochaines années.



Agenda

17 juin 2025

Dernier échange avec les villes jumelles :

Session de clôture avec les échanges sur la méthode et recommandations communes. Les conclusions alimenteront la structuration des actions.

26 juin 2025

Vote du Plan Climat actualisé

Le Conseil métropolitain se prononcera sur la mise à jour du plan, intégrant les améliorations et préconisations obtenues durant le programme FAASST et durant l'élaboration du Climate City Contract. L'adoption fixera le cap opérationnel jusqu'en 2030.

juin – juillet 2025

Projet de coopération « Mobilité globale » :

Dijon métropole, le CHU et l'UBE travaillent sur l'élaboration d'un projet de coopération dédié à la décarbonation des déplacements sur le secteur du CHU et de l'UBE. Objectif : finaliser, d'ici l'automne, une feuille de route commune pour 2026-2028.

juillet 2025

Création juridique de la SEM Energies.

3 octobre 2025

Réunion annuelle Contrat Métropolitain Climat et Biodiversité avec l'ensemble de signataires.

Le projet FAASST continue sur FAASST.eu